

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/c5c3d393-e3c2-43bc-8964-fdca46391c61>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/c5c3d393-e3c2-43bc-8964-fdca46391c61> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Hain Jordan](#)

Date de soutenance : 18-06-2021

Directeur(s) de thèse : [Andrieux Jean-Paul](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Histoire du droit

Classification : Droit

Mots-clés libres : Révolution française, Code civil, Jurisprudence, Interprétation des lois, Référé législatif, Ministère de la justice, Assemblées révolutionnaires

Mots-clés :

- Droit -- Interprétation - France - 1789-1815
- Histoire constitutionnelle -- France
- Référé - France - 1789-1815
- Pouvoir judiciaire - France - Histoire
- Droit -- Jurisprudence - France - 1789-1815

Résumé : En 1789, les révolutionnaires souhaitent interdire aux juges l'interprétation des lois et imposent un système de référé législatif obligeant les tribunaux à s'adresser au législateur toutes les fois qu'ils le croiront nécessaire. La thèse présente, grâce à l'exploitation des sources des Archives nationales et de la Bibliothèque de la Cour de cassation, les différents mécanismes utilisés par les révolutionnaires pour interpréter les lois. Alors que l'Assemblée nationale paraît la seule autorisée à cette interprétation, les sources mettent en lumière de nombreuses institutions pour résoudre les questions posées par les tribunaux. Ainsi les bureaux du Ministère de la justice reçoivent les demandes d'interprétation des juges et y fournissent plusieurs réponses. À ce rôle, sous-estimé, du pouvoir exécutif, s'ajoute celui des différents comités des assemblées révolutionnaires et, notamment, du Comité de législation. Enfin, le Tribunal de cassation dispose, lui aussi, d'une autorité manifeste en la matière. La publication de ses jugements semble bien offrir à la jurisprudence des tribunaux, pourtant si critiquée, un rôle majeur. L'étude de toutes ces institutions pendant la période permet de mieux comprendre comment, d'un pouvoir interdit au juge, interpréter devient un devoir et finalement un droit consacré par les articles 4 et 5 du Code civil.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2021PA020030
Type de ressource : Thèse